

CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2023/2024

Accueil de Loisirs de Colombelles

L'association départementale des Francas du Calvados est une association d'Education Populaire organisatrice d'accueils collectifs avec et sans hébergement et une fédération d'organismes locaux. Les Francas du Calvados œuvrent à promouvoir les Droits de l'Enfant et à développer la réflexion et l'action autour des loisirs éducatifs pour tous les enfants.

L'organisation des Accueils de Loisirs à Colombelles par les Francas du Calvados fait l'objet d'une Délégation de Service Public.

Portail famille

Les inscriptions aux différents temps d'accueil (accueil cartable et/ou mercredis et/ou vacances) se font via le portail famille.

<https://francascalvados.portail-familles.app>



Vous trouverez sur notre site internet, www.francas-calvados.fr, un tutoriel pour vous accompagner dans vos premiers pas sur le portail.

Si vous ne possédez pas d'identifiant et de codes d'accès, ils vous seront envoyés par mail à réception de votre dossier annuel complet.

Les inscriptions et/ou modifications d'inscriptions peuvent avoir lieu via le portail famille :

- au plus tard, 8 jours avant (le lundi, 8h00), pour le centre de loisirs des vacances
- au plus tard, le mercredi précédent avant 18h00, pour le centre de loisirs des mercredis
- au plus tard le jour ouvré précédent avant 18h00 pour l'accueil cartable

Passé ce délai, toute inscription fera l'objet d'une majoration tarifaire : 1 € par heure pour l'accueil cartable, 5 € par jour pour le centre de loisirs (mercredis et vacances) et devra se faire en contactant directement l'accueil du centre sur les horaires d'ouverture.

Inscription

Un dossier famille et une fiche sanitaire par enfant doivent être remplis et mis à jour annuellement. Ils sont complétés par une inscription par accueil (accueil cartable et/ou centre de loisirs) via le portail famille.

L'adhésion aux Francas d'un montant de 15 euros est demandée en complément de la tarification liée à la fréquentation, il s'agit d'une adhésion familiale valable 12 mois. Cette adhésion couvre l'ensemble des propositions Francas.

L'inscription n'est prise en compte, dans les 72 heures suivant la demande via le portail famille, qu'à réception du dossier complet et d'un acompte forfaitaire dû pour la période (entre les vacances scolaires) et à condition d'être à jour des factures précédentes. Voir le détail des montants d'acompte à la rubrique « Tarification ».

Pour toute validation ou rejet d'inscription un mail vous sera envoyé via le portail famille.

ATTENTION

- Le nombre de places étant limité, les premiers inscrits avec un dossier complet seront prioritaires.
- Pendant les vacances d'été l'inscription est obligatoirement de 3 jours par semaine au minimum pour les enfants de plus de 6 ans afin d'assurer une continuité dans le projet pédagogique.

Tarification

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial des familles conformément aux exigences de la CAF, ce quotient est calculé comme suit :

$$\text{Quotient Familial} = \frac{1/12^{\text{e}} \text{ des ressources annuelles} + \text{prestations familiales mensuelles éventuelles}}{\text{Nombre de parts du foyer}}$$

Centre de loisirs mercredis et vacances :

| Tarifs à la 1/2 journée | | Tarif 1 | Tarif 2 | Tarif 3 | Tarif 4 | Tarif 5 | Tarif 6 |
|--------------------------------------|------------|----------|------------|------------|-------------|--------------|-----------|
| <i>Quotients familiaux</i> | | 0 à 450€ | 451 à 650€ | 651 à 970€ | 971 à 1100€ | 1101 à 1430€ | 1431 et + |
| Colombellois | sans repas | 4,24 € | 4,58 € | 5,91 € | 6,26 € | 6,79 € | 7,61 € |
| | avec repas | 6,34 € | 7,98 € | 10,06 € | 10,36 € | 10,94 € | 12,46 € |
| Extérieurs | sans repas | 5,51 € | 5,95 € | 7,68 € | 8,14 € | 8,83 € | 9,89 € |
| | avec repas | 7,61 € | 9,35 € | 11,83 € | 12,23 € | 12,98 € | 14,74 € |
| Montant acompte par ½ journée | | 3 € | 3 € | 3 € | 3 € | 5 € | 5 € |

| Tarifs à la journée | | Tarif 1 | Tarif 2 | Tarif 3 | Tarif 4 | Tarif 5 | Tarif 6 |
|------------------------------------|------------|----------|------------|------------|-------------|--------------|-----------|
| <i>Quotients familiaux</i> | | 0 à 450€ | 451 à 650€ | 651 à 970€ | 971 à 1100€ | 1101 à 1430€ | 1431 et + |
| Colombellois | sans repas | 6,89 € | 7,58 € | 10,23 € | 10,92 € | 11,96 € | 13,60 € |
| | avec repas | 8,99 € | 10,38 € | 13,63 € | 15,02 € | 16,11 € | 18,45 € |
| Extérieurs | sans repas | 8,96 € | 9,85 € | 13,30 € | 14,20 € | 15,55 € | 17,68 € |
| | avec repas | 11,06 € | 12,66 € | 16,70 € | 18,29 € | 19,70 € | 22,00 € |
| Montant acompte par journée | | 5 € | 5 € | 5 € | 5 € | 8 € | 8 € |

Accueil Cartable matin et soir :

| Tarifs à l'heure | | Tarif 1 | Tarif 2 | Tarif 3 | Tarif 4 | Tarif 5 | Tarif 6 |
|----------------------------|--|--|------------|------------|-------------|--------------|-----------|
| <i>Quotients familiaux</i> | | 0 à 450€ | 451 à 650€ | 651 à 970€ | 971 à 1100€ | 1101 à 1430€ | 1431 et + |
| Colombellois | | 1,55 € | | 2,10 € | | 2,60 € | 2,75 € |
| Extérieurs | | 1,85 € | | 2,50 € | | 3,10 € | 3,25 € |
| Montant acompte | | 1 € par heure d'inscription le matin et/ou le soir, sur la période | | | | | |

Ces tarifs prennent en compte la déduction des aides CAF et MSA.

Un acompte pour la période doit obligatoirement être joint à votre inscription (cf. tableaux de tarification ci-dessus), le montant des différentes bourses fournies sera déduit de la facturation du solde. La facture du solde sera envoyée à l'issue de la période et devra être réglée dans un délai de 15 jours après réception. Sur

demande, un étalement des règlements est possible. En cas de non-respect de ces conditions, une majoration tarifaire pourra être appliquée et l'accueil des enfants ne sera plus possible.

Nous prenons en compte les inscriptions annuelles via le portail famille pour les mercredis et l'accueil cartable mais nous vous demandons de régler l'acompte à chaque période (avant chaque retour de vacances pour les mercredis et à chaque début de mois pour l'accueil cartable). Vous avez également la possibilité de nous transmettre plusieurs chèques en début d'année que nous encaisserons au fur et à mesure. Le non-respect de ces conditions entraînera une majoration de tarif et une annulation de l'inscription annuelle.

Le règlement peut être effectué par :

- **virement** (indiquer dans le libellé « Colombelles, le nom des enfants concernés et le type d'accueil (centre de loisirs/accueil cartable)

| | | | | | | | | | | |
|------------------------------|------|------|------|------|------|-----|---|---|---|---|
| IBAN | | | | | | | | | | |
| FR76 | 1142 | 5002 | 0008 | 0026 | 3246 | 353 | | | | |
| BIC | | | | | | | | | | |
| C | E | P | A | F | R | P | P | 1 | 4 | 2 |
| CENTRE AFF ASSOCIATIONS CAEN | | | | | | | <i>Intitulé du compte</i> ASS DEP DES FRANCAS DU CALVADOS CENTRE LOISIRS COLOMBELLES | | | |

- **chèque** libellé à l'ordre « Les Francas du Calvados » (indiquer au dos le nom des enfants concernés)
- **espèces** à l'accueil du centre de loisirs
- **chèques vacances** (version papier)
- **chèques CESU** (version papier)

Annulation / Exclusion

En cas d'annulation de la part de la famille, un certificat médical ou une pièce attestant la gravité de la cause de l'absence sera demandé.

Hors délai et sans raison justifiant l'annulation, la totalité du coût prévisionnel sera facturé.

Par ailleurs, l'association se réserve le droit de mettre fin à l'inscription d'un enfant dont le comportement irait à l'encontre du bon déroulement de l'accueil. La famille sera préalablement alertée et une recherche de solutions sera entreprise avant d'envisager l'exclusion. En cas d'actes délictueux, l'exclusion sera à effet immédiat.

Aucun remboursement ne pourra être demandé en cas d'exclusion d'un enfant du fait de comportement inadapté en collectivité et/ou d'actes délictueux.

Réclamations

Les réclamations pourront être faites dans un délai maximum de 30 jours après les faits par téléphone mais elles devront obligatoirement être suivies d'un courrier à l'adresse suivante : 320 Le Val – 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR.

Les activités et programmes annoncés ne sont pas contractuels et feront l'objet d'un travail pédagogique avec les enfants. Ainsi, l'ensemble de la proposition de départ peut être modifiée par les enfants.

Informatique et Libertés

Chaque participant à un droit d'accès et de rectification sur les fichiers informatiques des inscriptions.

Assurance

Nous vous informons que les Francas du Calvados sont assurés auprès de la MAIF. Cette assurance couvre la garantie en responsabilité civile (organisateur, exploitants des locaux, préposés et participants). Cette assurance ne couvre pas les dommages individuels (sans tiers) que votre enfant pourrait causer lors des activités du centre de loisirs et des campings. Il est donc de votre intérêt de compléter cette garantie par un contrat d'assurance personnel couvrant les dommages individuels.

De plus, en cas d'hospitalisation ou de visite médicale de votre enfant lors de son séjour, les frais sont avancés par notre association. La feuille de soins, à renvoyer à votre organisme d'assurance santé, vous sera remise contre règlement des frais engagés.

Coupon à retourner avec votre dossier annuel

Rappel des pièces à fournir obligatoirement au moment de l'inscription :

| | Oui | Non | En attente |
|--|-----|-----|------------|
| Dossier famille annuel complété et signé ou fiche enfant individuelle mise à jour | | | |
| Fiche sanitaire annuelle pour chaque enfant et photocopie des vaccins | | | |
| Allocataire CAF ou MSA : attestation précisant le montant de votre quotient familial et le noms des enfants ou dernier avis d'imposition | | | |
| Attestation d'assurance péri et extra-scolaire | | | |
| Attestation de Sécurité Sociale | | | |
| Photocopie de votre carte de mutuelle complémentaire | | | |
| Coupon d'adhésion familiale + règlement de 15€ | | | |
| Notification de prise en charge ou l'accusé de réception de demande de reconnaissance par la MDPH pour les enfants porteurs de handicap | | | |

Je soussigné(e) _____ , responsable légal de _____

- atteste avoir lu les conditions générales de vente 2023/2024, les accepte et m'engage à les respecter.
- J'ai transmis les pièces ci-dessus ou m'engage à les fournir rapidement afin de valider mon inscription.
- Je m'engage à verser périodiquement les acomptes selon les inscriptions choisies et à régler mes factures à la date d'échéance. Il m'est toujours possible de demander un étalement de ma dette.

Fait le _____ , à _____

Signature